



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopératives

Question écrite n° 121550

## Texte de la question

M. Jacques Godfrain souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche à propos des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Lorsque la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une CUMA est assurée par cette dernière, les diverses aides auxquelles elle peut prétendre ne sont pas déduites de l'amortissement, ce qui laisse une charge élevée à chaque adhérent. Lorsqu'une commune est adhérente à cette CUMA, il lui demande s'il serait possible de permettre à la collectivité communale d'être maître d'ouvrage, surtout quand la majorité de sa population active est agricole.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Godfrain](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121550

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2007, page 3227